

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 03 octobre 2022, à 19 h 30 heures, située au Centre des loisirs au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham.

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Conseiller # 1 M^{me} Sarah McAlden Conseiller # 4 M^{me} Chantal Nault
Conseillère # 2 M^{me} Chantal St-Martin Conseiller # 5 M. Jean-François Forget
Conseiller # 3 M. Patrice Boislard

Est absent de cette séance le conseiller # 6 M. Sylvain Proulx.

M^{me} Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de greffière d'assemblée à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR
03 octobre 2022

1. Ouverture de la séance ordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des comptes;
4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;
5. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;
6. Dépôt des permis de septembre 2022;
7. Rapport des comités;
8. Période de questions;

9. TRAVAUX PUBLICS

- 9.1 Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;
- 9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;
- 9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;
- 9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

10. INCENDIE

- 10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec;

11. URBANISME

12. LOISIRS

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs;

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux;

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sureté du Québec pour la saison estivale 2023;

13.3 Autoriser l'embauche de M. Patrick Jobin à titre de contremaître;

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$;

13.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023;

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

(244.10.2022)

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité en laissant l'item varia ouvert.

DP-(245.10.2022)

3. Adoption des comptes

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes à payer.

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'adopter les comptes tels que présentés pour les bordereaux de dépenses, au 3 octobre 2022, à la somme de 287 977.38 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(246.10.2022)

4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 12 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(247.10.2022)

5. **Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;**

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DP-(248.10.2022)

6. **Dépôt des permis septembre 2022;**

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des informations concernant les permis et certificats pour SEPTEMBRE 2022 de l'officier en environnement et bâtiment.

7. **Rapport des comités;**

• **MRC :**

• **UPA (local) :** Une rencontre avec les membres du conseil local de l'UPA a eu lieu le 26 septembre dernier. Plusieurs dossiers ont été abordés.

8. **Période de questions**

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

9. **TRAVAUX PUBLICS**

(249.10.2022)

9.1 **Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;**

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

ATTENDU QUE les travaux sont admissibles à une subvention;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon, pour une somme de 53 980.00 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(250.10.2022)

9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|-----------------------|-----------------------------|
| CRL inc. | 6 000.00\$ |
| Marc-André Paysagiste | 8 500.00\$ |

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent à la compagnie CRL inc, à la somme de 6 000.00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(251.10.2022)

9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses, pour le projet Watkins et 7^e Rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(252.10.2022)

9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses, pour le projet de resurfaçage de la chaussée sur la Route 239.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. INCENDIE

(253.10.2022)

10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec

ATTENDU l'entente de service avec le SIUCQ;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. URBANISME

12. LOISIRS

(254.10.2022)

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs

ATTENDU la proposition de don d'estrade;

ATTENDU QUE la municipalité prend en charge le transport;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'accepter l'offre de don d'estrade aux bénéfices des loisirs et d'en assumer son transport sur le terrain des loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(255.10.2022)

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

ATTENDU le manque d'espace des bureaux actuels;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé deux soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|---------------------|-----------------------------|
| Mégaburo | 12 870.35 |
| Solution M3 | 37 655.00\$ |

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(256.10.2022)

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec propose aux municipalités ayant participé au programme cadets policiers en 2022 de reconduire le projet pour l'année 2023 ;

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec offre de payer 50 % des frais liés aux services des policiers cadets ;

ATTENDU QUE les municipalités participantes paieront ensemble le 50 % des frais restants ;

ATTENDU QUE la municipalité de Wickam désire partager une ressource avec notre municipalité afin de maximiser la présence le temps de présence sur nos territoires respectifs;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023, avec la municipalité de Wickam.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(257.10.2022)

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le paiement de la facture à la Sûreté du Québec, au montant de 361 833\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(258.10.2022)

13.5 Avis de motion règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

Monsieur/madame le/la conseiller/ère Choisissez un élément., par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté le premier projet de règlement n° 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;
- dépose le premier projet du règlement numéro no 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

(259.10.2022)

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023

ATTENDU la recommandation du comité de la St-Jean;

ATTENDU QUE les préparatifs de la fête nationale 2023 sont déjà entamés;

ATTENDU QUE nous devons signer les contrats d'artistes à la réception de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier de la fête nationale.

Il est également résolu d'autoriser le versement du cachet au montant de 15 000.00\$ pris à même l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

Aucun varia

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

QUE la séance est levée à 19 h _____.

Nathacha Tessier
Mairesse

Julie Galarneau
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Julie Galarneau, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

Julie Galarneau

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renonce à son droit de veto.

Nathacha Tessier, mairesse

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 03 octobre 2022, à 19 h 30 heures, située au Centre des loisirs au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham.

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Conseiller # 1 M^{me} Sarah McAlden Conseiller # 4 M^{me} Chantal Nault
Conseillère # 2 M^{me} Chantal St-Martin Conseiller # 5 M. Jean-François Forget
Conseiller # 3 M. Patrice Boislard

Est absent de cette séance le conseiller # 6 M. Sylvain Proulx.

M^{me} Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de greffière d'assemblée à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR
03 octobre 2022

1. Ouverture de la séance ordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des comptes;
4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;
5. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;
6. Dépôt des permis de septembre 2022;
7. Rapport des comités;
8. Période de questions;

9. TRAVAUX PUBLICS

- 9.1 Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;
- 9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;
- 9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;
- 9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

10. INCENDIE

- 10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec;

11. URBANISME

12. LOISIRS

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs;

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux;

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sureté du Québec pour la saison estivale 2023;

13.3 Autoriser l'embauche de M. Patrick Jobin à titre de contremaître;

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$;

13.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023;

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

(244.10.2022)

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité en laissant l'item varia ouvert.

DP-(245.10.2022)

3. Adoption des comptes

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes à payer.

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'adopter les comptes tels que présentés pour les bordereaux de dépenses, au 3 octobre 2022, à la somme de 287 977.38 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(246.10.2022)

4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 12 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(247.10.2022)

5. **Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;**

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DP-(248.10.2022)

6. **Dépôt des permis septembre 2022;**

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des informations concernant les permis et certificats pour SEPTEMBRE 2022 de l'officier en environnement et bâtiment.

7. **Rapport des comités;**

• **MRC :**

• **UPA (local) :** Une rencontre avec les membres du conseil local de l'UPA a eu lieu le 26 septembre dernier. Plusieurs dossiers ont été abordés.

8. **Période de questions**

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

9. **TRAVAUX PUBLICS**

(249.10.2022)

9.1 **Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;**

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

ATTENDU QUE les travaux sont admissibles à une subvention;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon, pour une somme de 53 980.00 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(250.10.2022)

9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|-----------------------|-----------------------------|
| CRL inc. | 6 000.00\$ |
| Marc-André Paysagiste | 8 500.00\$ |

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent à la compagnie CRL inc, à la somme de 6 000.00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(251.10.2022)

9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses, pour le projet Watkins et 7^e Rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(252.10.2022)

9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses, pour le projet de resurfaçage de la chaussée sur la Route 239.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. INCENDIE

(253.10.2022)

10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec

ATTENDU l'entente de service avec le SIUCQ;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. URBANISME

12. LOISIRS

(254.10.2022)

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs

ATTENDU la proposition de don d'estrade;

ATTENDU QUE la municipalité prend en charge le transport;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'accepter l'offre de don d'estrade aux bénéfices des loisirs et d'en assumer son transport sur le terrain des loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(255.10.2022)

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

ATTENDU le manque d'espace des bureaux actuels;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé deux soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|---------------------|-----------------------------|
| Mégaburo | 12 870.35 |
| Solution M3 | 37 655.00\$ |

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(256.10.2022)

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec propose aux municipalités ayant participé au programme cadets policiers en 2022 de reconduire le projet pour l'année 2023 ;

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec offre de payer 50 % des frais liés aux services des policiers cadets ;

ATTENDU QUE les municipalités participantes paieront ensemble le 50 % des frais restants ;

ATTENDU QUE la municipalité de Wickam désire partager une ressource avec notre municipalité afin de maximiser la présence le temps de présence sur nos territoires respectifs;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023, avec la municipalité de Wickam.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(257.10.2022)

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le paiement de la facture à la Sûreté du Québec, au montant de 361 833\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(258.10.2022)

13.5 Avis de motion règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

Monsieur/madame le/la conseiller/ère Choisissez un élément., par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté le premier projet de règlement n° 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;
- dépose le premier projet du règlement numéro no 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

(259.10.2022)

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023

ATTENDU la recommandation du comité de la St-Jean;

ATTENDU QUE les préparatifs de la fête nationale 2023 sont déjà entamés;

ATTENDU QUE nous devons signer les contrats d'artistes à la réception de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier de la fête nationale.

Il est également résolu d'autoriser le versement du cachet au montant de 15 000.00\$ pris à même l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

Aucun varia

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

QUE la séance est levée à 19 h _____.

Nathacha Tessier
Mairesse

Julie Galarneau
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Julie Galarneau, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

Julie Galarneau

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renonce à son droit de veto.

Nathacha Tessier, mairesse

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 03 octobre 2022, à 19 h 30 heures, située au Centre des loisirs au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham.

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Conseiller # 1 M^{me} Sarah McAlden Conseiller # 4 M^{me} Chantal Nault
Conseillère # 2 M^{me} Chantal St-Martin Conseiller # 5 M. Jean-François Forget
Conseiller # 3 M. Patrice Boislard

Est absent de cette séance le conseiller # 6 M. Sylvain Proulx.

M^{me} Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de greffière d'assemblée à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR
03 octobre 2022

1. Ouverture de la séance ordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des comptes;
4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;
5. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;
6. Dépôt des permis de septembre 2022;
7. Rapport des comités;
8. Période de questions;

9. TRAVAUX PUBLICS

- 9.1 Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;
- 9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;
- 9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;
- 9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

10. INCENDIE

- 10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec;

11. URBANISME

12. LOISIRS

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs;

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux;

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sureté du Québec pour la saison estivale 2023;

13.3 Autoriser l'embauche de M. Patrick Jobin à titre de contremaître;

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$;

13.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023;

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

(244.10.2022)

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité en laissant l'item varia ouvert.

DP-(245.10.2022)

3. Adoption des comptes

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes à payer.

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'adopter les comptes tels que présentés pour les bordereaux de dépenses, au 3 octobre 2022, à la somme de 287 977.38 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(246.10.2022)

4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 12 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(247.10.2022)

5. **Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;**

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DP-(248.10.2022)

6. **Dépôt des permis septembre 2022;**

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des informations concernant les permis et certificats pour SEPTEMBRE 2022 de l'officier en environnement et bâtiment.

7. **Rapport des comités;**

• **MRC :**

• **UPA (local) :** Une rencontre avec les membres du conseil local de l'UPA a eu lieu le 26 septembre dernier. Plusieurs dossiers ont été abordés.

8. **Période de questions**

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

9. **TRAVAUX PUBLICS**

(249.10.2022)

9.1 **Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;**

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

ATTENDU QUE les travaux sont admissibles à une subvention;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon, pour une somme de 53 980.00 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(250.10.2022)

9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|-----------------------|-----------------------------|
| CRL inc. | 6 000.00\$ |
| Marc-André Paysagiste | 8 500.00\$ |

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent à la compagnie CRL inc, à la somme de 6 000.00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(251.10.2022)

9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses, pour le projet Watkins et 7^e Rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(252.10.2022)

9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses, pour le projet de resurfaçage de la chaussée sur la Route 239.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. INCENDIE

(253.10.2022)

10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec

ATTENDU l'entente de service avec le SIUCQ;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. URBANISME

12. LOISIRS

(254.10.2022)

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs

ATTENDU la proposition de don d'estrade;

ATTENDU QUE la municipalité prend en charge le transport;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'accepter l'offre de don d'estrade aux bénéfices des loisirs et d'en assumer son transport sur le terrain des loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(255.10.2022)

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

ATTENDU le manque d'espace des bureaux actuels;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé deux soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|---------------------|-----------------------------|
| Mégaburo | 12 870.35 |
| Solution M3 | 37 655.00\$ |

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(256.10.2022)

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec propose aux municipalités ayant participé au programme cadets policiers en 2022 de reconduire le projet pour l'année 2023 ;

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec offre de payer 50 % des frais liés aux services des policiers cadets ;

ATTENDU QUE les municipalités participantes paieront ensemble le 50 % des frais restants ;

ATTENDU QUE la municipalité de Wickam désire partager une ressource avec notre municipalité afin de maximiser la présence le temps de présence sur nos territoires respectifs;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023, avec la municipalité de Wickam.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(257.10.2022)

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le paiement de la facture à la Sûreté du Québec, au montant de 361 833\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(258.10.2022)

13.5 Avis de motion règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

Monsieur/madame le/la conseiller/ère Choisissez un élément., par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté le premier projet de règlement n° 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;
- dépose le premier projet du règlement numéro no 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

(259.10.2022)

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023

ATTENDU la recommandation du comité de la St-Jean;

ATTENDU QUE les préparatifs de la fête nationale 2023 sont déjà entamés;

ATTENDU QUE nous devons signer les contrats d'artistes à la réception de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier de la fête nationale.

Il est également résolu d'autoriser le versement du cachet au montant de 15 000.00\$ pris à même l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

Aucun varia

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

QUE la séance est levée à 19 h _____.

Nathacha Tessier
Mairesse

Julie Galarneau
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Julie Galarneau, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

Julie Galarneau

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renonce à son droit de veto.

Nathacha Tessier, mairesse

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 03 octobre 2022, à 19 h 30 heures, située au Centre des loisirs au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham.

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Conseiller # 1 M^{me} Sarah McAlden Conseiller # 4 M^{me} Chantal Nault
Conseillère # 2 M^{me} Chantal St-Martin Conseiller # 5 M. Jean-François Forget
Conseiller # 3 M. Patrice Boislard

Est absent de cette séance le conseiller # 6 M. Sylvain Proulx.

M^{me} Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de greffière d'assemblée à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR
03 octobre 2022

1. Ouverture de la séance ordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des comptes;
4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;
5. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;
6. Dépôt des permis de septembre 2022;
7. Rapport des comités;
8. Période de questions;

9. TRAVAUX PUBLICS

- 9.1 Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;
- 9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;
- 9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;
- 9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

10. INCENDIE

- 10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec;

11. URBANISME

12. LOISIRS

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs;

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux;

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sureté du Québec pour la saison estivale 2023;

13.3 Autoriser l'embauche de M. Patrick Jobin à titre de contremaître;

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$;

13.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023;

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

(244.10.2022)

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité en laissant l'item varia ouvert.

DP-(245.10.2022)

3. Adoption des comptes

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes à payer.

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'adopter les comptes tels que présentés pour les bordereaux de dépenses, au 3 octobre 2022, à la somme de 287 977.38 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(246.10.2022)

4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 12 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(247.10.2022)

5. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DP-(248.10.2022)

6. Dépôt des permis septembre 2022;

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des informations concernant les permis et certificats pour SEPTEMBRE 2022 de l'officier en environnement et bâtiment.

7. Rapport des comités;

• **MRC :**

• **UPA (local) :** Une rencontre avec les membres du conseil local de l'UPA a eu lieu le 26 septembre dernier. Plusieurs dossiers ont été abordés.

8. Période de questions

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

9. TRAVAUX PUBLICS

(249.10.2022)

9.1 Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

ATTENDU QUE les travaux sont admissibles à une subvention;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon, pour une somme de 53 980.00 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(250.10.2022)

9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|-----------------------|-----------------------------|
| CRL inc. | 6 000.00\$ |
| Marc-André Paysagiste | 8 500.00\$ |

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent à la compagnie CRL inc, à la somme de 6 000.00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(251.10.2022)

9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses, pour le projet Watkins et 7^e Rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(252.10.2022)

9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses, pour le projet de resurfaçage de la chaussée sur la Route 239.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. INCENDIE

(253.10.2022)

10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec

ATTENDU l'entente de service avec le SIUCQ;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. URBANISME

12. LOISIRS

(254.10.2022)

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs

ATTENDU la proposition de don d'estrade;

ATTENDU QUE la municipalité prend en charge le transport;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'accepter l'offre de don d'estrade aux bénéfices des loisirs et d'en assumer son transport sur le terrain des loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(255.10.2022)

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

ATTENDU le manque d'espace des bureaux actuels;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé deux soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|---------------------|-----------------------------|
| Mégaburo | 12 870.35 |
| Solution M3 | 37 655.00\$ |

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(256.10.2022)

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec propose aux municipalités ayant participé au programme cadets policiers en 2022 de reconduire le projet pour l'année 2023 ;

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec offre de payer 50 % des frais liés aux services des policiers cadets ;

ATTENDU QUE les municipalités participantes paieront ensemble le 50 % des frais restants ;

ATTENDU QUE la municipalité de Wickam désire partager une ressource avec notre municipalité afin de maximiser la présence le temps de présence sur nos territoires respectifs;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023, avec la municipalité de Wickam.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(257.10.2022)

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le paiement de la facture à la Sûreté du Québec, au montant de 361 833\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(258.10.2022)

13.5 Avis de motion règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

Monsieur/madame le/la conseiller/ère Choisissez un élément., par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté le premier projet de règlement n° 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;
- dépose le premier projet du règlement numéro no 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

(259.10.2022)

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023

ATTENDU la recommandation du comité de la St-Jean;

ATTENDU QUE les préparatifs de la fête nationale 2023 sont déjà entamés;

ATTENDU QUE nous devons signer les contrats d'artistes à la réception de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier de la fête nationale.

Il est également résolu d'autoriser le versement du cachet au montant de 15 000.00\$ pris à même l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

Aucun varia

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

QUE la séance est levée à 19 h _____.

Nathacha Tessier
Mairesse

Julie Galarneau
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Julie Galarneau, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

Julie Galarneau

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renonce à son droit de veto.

Nathacha Tessier, mairesse

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 03 octobre 2022, à 19 h 30 heures, située au Centre des loisirs au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham.

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Conseiller # 1 M^{me} Sarah McAlden Conseiller # 4 M^{me} Chantal Nault
Conseillère # 2 M^{me} Chantal St-Martin Conseiller # 5 M. Jean-François Forget
Conseiller # 3 M. Patrice Boislard

Est absent de cette séance le conseiller # 6 M. Sylvain Proulx.

M^{me} Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de greffière d'assemblée à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR
03 octobre 2022

1. Ouverture de la séance ordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des comptes;
4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;
5. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;
6. Dépôt des permis de septembre 2022;
7. Rapport des comités;
8. Période de questions;

9. TRAVAUX PUBLICS

- 9.1 Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;
- 9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;
- 9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;
- 9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

10. INCENDIE

- 10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec;

11. URBANISME

12. LOISIRS

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs;

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux;

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sureté du Québec pour la saison estivale 2023;

13.3 Autoriser l'embauche de M. Patrick Jobin à titre de contremaître;

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$;

13.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023;

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

(244.10.2022)

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité en laissant l'item varia ouvert.

DP-(245.10.2022)

3. Adoption des comptes

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes à payer.

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'adopter les comptes tels que présentés pour les bordereaux de dépenses, au 3 octobre 2022, à la somme de 287 977.38 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(246.10.2022)

4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 12 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(247.10.2022)

5. **Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;**

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DP-(248.10.2022)

6. **Dépôt des permis septembre 2022;**

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des informations concernant les permis et certificats pour SEPTEMBRE 2022 de l'officier en environnement et bâtiment.

7. **Rapport des comités;**

• **MRC :**

• **UPA (local) :** Une rencontre avec les membres du conseil local de l'UPA a eu lieu le 26 septembre dernier. Plusieurs dossiers ont été abordés.

8. **Période de questions**

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

9. **TRAVAUX PUBLICS**

(249.10.2022)

9.1 **Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;**

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

ATTENDU QUE les travaux sont admissibles à une subvention;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon, pour une somme de 53 980.00 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(250.10.2022)

9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|-----------------------|-----------------------------|
| CRL inc. | 6 000.00\$ |
| Marc-André Paysagiste | 8 500.00\$ |

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent à la compagnie CRL inc, à la somme de 6 000.00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(251.10.2022)

9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses, pour le projet Watkins et 7^e Rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(252.10.2022)

9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses, pour le projet de resurfaçage de la chaussée sur la Route 239.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. INCENDIE

(253.10.2022)

10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec

ATTENDU l'entente de service avec le SIUCQ;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. URBANISME

12. LOISIRS

(254.10.2022)

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs

ATTENDU la proposition de don d'estrade;

ATTENDU QUE la municipalité prend en charge le transport;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'accepter l'offre de don d'estrade aux bénéfices des loisirs et d'en assumer son transport sur le terrain des loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(255.10.2022)

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

ATTENDU le manque d'espace des bureaux actuels;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé deux soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|---------------------|-----------------------------|
| Mégaburo | 12 870.35 |
| Solution M3 | 37 655.00\$ |

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(256.10.2022)

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec propose aux municipalités ayant participé au programme cadets policiers en 2022 de reconduire le projet pour l'année 2023 ;

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec offre de payer 50 % des frais liés aux services des policiers cadets ;

ATTENDU QUE les municipalités participantes paieront ensemble le 50 % des frais restants ;

ATTENDU QUE la municipalité de Wickam désire partager une ressource avec notre municipalité afin de maximiser la présence le temps de présence sur nos territoires respectifs;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023, avec la municipalité de Wickam.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(257.10.2022)

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le paiement de la facture à la Sûreté du Québec, au montant de 361 833\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(258.10.2022)

13.5 Avis de motion règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

Monsieur/madame le/la conseiller/ère Choisissez un élément., par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté le premier projet de règlement n° 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;
- dépose le premier projet du règlement numéro no 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

(259.10.2022)

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023

ATTENDU la recommandation du comité de la St-Jean;

ATTENDU QUE les préparatifs de la fête nationale 2023 sont déjà entamés;

ATTENDU QUE nous devons signer les contrats d'artistes à la réception de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier de la fête nationale.

Il est également résolu d'autoriser le versement du cachet au montant de 15 000.00\$ pris à même l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

Aucun varia

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

QUE la séance est levée à 19 h _____.

Nathacha Tessier
Mairesse

Julie Galarneau
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Julie Galarneau, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

Julie Galarneau

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renonce à son droit de veto.

Nathacha Tessier, mairesse

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 03 octobre 2022, à 19 h 30 heures, située au Centre des loisirs au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham.

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Conseiller # 1 M^{me} Sarah McAlden Conseiller # 4 M^{me} Chantal Nault
Conseillère # 2 M^{me} Chantal St-Martin Conseiller # 5 M. Jean-François Forget
Conseiller # 3 M. Patrice Boislard

Est absent de cette séance le conseiller # 6 M. Sylvain Proulx.

M^{me} Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de greffière d'assemblée à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR
03 octobre 2022

1. Ouverture de la séance ordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des comptes;
4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;
5. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;
6. Dépôt des permis de septembre 2022;
7. Rapport des comités;
8. Période de questions;

9. TRAVAUX PUBLICS

- 9.1 Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;
- 9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;
- 9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;
- 9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

10. INCENDIE

- 10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec;

11. URBANISME

12. LOISIRS

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs;

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux;

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sureté du Québec pour la saison estivale 2023;

13.3 Autoriser l'embauche de M. Patrick Jobin à titre de contremaître;

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$;

13.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023;

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

(244.10.2022)

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité en laissant l'item varia ouvert.

DP-(245.10.2022)

3. Adoption des comptes

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes à payer.

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'adopter les comptes tels que présentés pour les bordereaux de dépenses, au 3 octobre 2022, à la somme de 287 977.38 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(246.10.2022)

4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 12 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(247.10.2022)

5. **Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;**

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DP-(248.10.2022)

6. **Dépôt des permis septembre 2022;**

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des informations concernant les permis et certificats pour SEPTEMBRE 2022 de l'officier en environnement et bâtiment.

7. **Rapport des comités;**

• **MRC :**

• **UPA (local) :** Une rencontre avec les membres du conseil local de l'UPA a eu lieu le 26 septembre dernier. Plusieurs dossiers ont été abordés.

8. **Période de questions**

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

9. **TRAVAUX PUBLICS**

(249.10.2022)

9.1 **Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;**

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

ATTENDU QUE les travaux sont admissibles à une subvention;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon, pour une somme de 53 980.00 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(250.10.2022)

9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|-----------------------|-----------------------------|
| CRL inc. | 6 000.00\$ |
| Marc-André Paysagiste | 8 500.00\$ |

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent à la compagnie CRL inc, à la somme de 6 000.00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(251.10.2022)

9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses, pour le projet Watkins et 7^e Rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(252.10.2022)

9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses, pour le projet de resurfaçage de la chaussée sur la Route 239.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. INCENDIE

(253.10.2022)

10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec

ATTENDU l'entente de service avec le SIUCQ;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. URBANISME

12. LOISIRS

(254.10.2022)

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs

ATTENDU la proposition de don d'estrade;

ATTENDU QUE la municipalité prend en charge le transport;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'accepter l'offre de don d'estrade aux bénéfices des loisirs et d'en assumer son transport sur le terrain des loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(255.10.2022)

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

ATTENDU le manque d'espace des bureaux actuels;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé deux soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|---------------------|-----------------------------|
| Mégaburo | 12 870.35 |
| Solution M3 | 37 655.00\$ |

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(256.10.2022)

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec propose aux municipalités ayant participé au programme cadets policiers en 2022 de reconduire le projet pour l'année 2023 ;

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec offre de payer 50 % des frais liés aux services des policiers cadets ;

ATTENDU QUE les municipalités participantes paieront ensemble le 50 % des frais restants ;

ATTENDU QUE la municipalité de Wickam désire partager une ressource avec notre municipalité afin de maximiser la présence le temps de présence sur nos territoires respectifs;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023, avec la municipalité de Wickam.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(257.10.2022)

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le paiement de la facture à la Sûreté du Québec, au montant de 361 833\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(258.10.2022)

13.5 Avis de motion règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

Monsieur/madame le/la conseiller/ère Choisissez un élément., par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté le premier projet de règlement n° 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;
- dépose le premier projet du règlement numéro no 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

(259.10.2022)

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023

ATTENDU la recommandation du comité de la St-Jean;

ATTENDU QUE les préparatifs de la fête nationale 2023 sont déjà entamés;

ATTENDU QUE nous devons signer les contrats d'artistes à la réception de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier de la fête nationale.

Il est également résolu d'autoriser le versement du cachet au montant de 15 000.00\$ pris à même l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

Aucun varia

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

QUE la séance est levée à 19 h _____.

Nathacha Tessier
Mairesse

Julie Galarneau
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Julie Galarneau, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

Julie Galarneau

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renonce à son droit de veto.

Nathacha Tessier, mairesse

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 03 octobre 2022, à 19 h 30 heures, située au Centre des loisirs au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham.

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Conseiller # 1 M^{me} Sarah McAlden Conseiller # 4 M^{me} Chantal Nault
Conseillère # 2 M^{me} Chantal St-Martin Conseiller # 5 M. Jean-François Forget
Conseiller # 3 M. Patrice Boislard

Est absent de cette séance le conseiller # 6 M. Sylvain Proulx.

M^{me} Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de greffière d'assemblée à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR
03 octobre 2022

1. Ouverture de la séance ordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des comptes;
4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;
5. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;
6. Dépôt des permis de septembre 2022;
7. Rapport des comités;
8. Période de questions;

9. TRAVAUX PUBLICS

- 9.1 Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;
- 9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;
- 9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;
- 9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

10. INCENDIE

- 10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec;

11. URBANISME

12. LOISIRS

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs;

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux;

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sureté du Québec pour la saison estivale 2023;

13.3 Autoriser l'embauche de M. Patrick Jobin à titre de contremaître;

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$;

13.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023;

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

(244.10.2022)

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité en laissant l'item varia ouvert.

DP-(245.10.2022)

3. Adoption des comptes

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes à payer.

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'adopter les comptes tels que présentés pour les bordereaux de dépenses, au 3 octobre 2022, à la somme de 287 977.38 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(246.10.2022)

4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 12 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(247.10.2022)

5. **Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022;**

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DP-(248.10.2022)

6. **Dépôt des permis septembre 2022;**

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des informations concernant les permis et certificats pour SEPTEMBRE 2022 de l'officier en environnement et bâtiment.

7. **Rapport des comités;**

• **MRC :**

• **UPA (local) :** Une rencontre avec les membres du conseil local de l'UPA a eu lieu le 26 septembre dernier. Plusieurs dossiers ont été abordés.

8. **Période de questions**

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

9. **TRAVAUX PUBLICS**

(249.10.2022)

9.1 **Autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon;**

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

ATTENDU QUE les travaux sont admissibles à une subvention;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser les travaux de rechargement du chemin Doyon, pour une somme de 53 980.00 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(250.10.2022)

9.2 Octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|-----------------------|-----------------------------|
| CRL inc. | 6 000.00\$ |
| Marc-André Paysagiste | 8 500.00\$ |

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'octroyer le contrat de déneigement du stationnement de l'école Jésus-Adolescent à la compagnie CRL inc, à la somme de 6 000.00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(251.10.2022)

9.3 Autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 896 170.25\$ taxes incluses, pour le projet Watkins et 7^e Rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(252.10.2022)

9.4 Autoriser le paiement du décompte progressif # 1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur mandaté au dossier;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif #1 au montant de 465 219.37\$ taxes incluses, pour le projet de resurfaçage de la chaussée sur la Route 239.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. INCENDIE

(253.10.2022)

10.1 Autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec

ATTENDU l'entente de service avec le SIUCQ;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le versement de la contribution 2023, au montant de 6 280.00\$, au service d'intervention d'urgence civil du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. URBANISME

12. LOISIRS

(254.10.2022)

12.1 Accepter l'offre de don d'estrades aux bénéfices des loisirs

ATTENDU la proposition de don d'estrade;

ATTENDU QUE la municipalité prend en charge le transport;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'accepter l'offre de don d'estrade aux bénéfices des loisirs et d'en assumer son transport sur le terrain des loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(255.10.2022)

13.1 Autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

ATTENDU le manque d'espace des bureaux actuels;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé deux soumissions pour ce mandat :

| FOURNISSEURS | MONTANT taxes en sus |
|---------------------|-----------------------------|
| Mégaburo | 12 870.35 |
| Solution M3 | 37 655.00\$ |

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,

Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser l'achat de panneau architecturaux pour la création de 4 nouveaux bureaux

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(256.10.2022)

13.2 Autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec propose aux municipalités ayant participé au programme cadets policiers en 2022 de reconduire le projet pour l'année 2023 ;

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec offre de payer 50 % des frais liés aux services des policiers cadets ;

ATTENDU QUE les municipalités participantes paieront ensemble le 50 % des frais restants ;

ATTENDU QUE la municipalité de Wickam désire partager une ressource avec notre municipalité afin de maximiser la présence le temps de présence sur nos territoires respectifs;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le partage d'une ressource de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023, avec la municipalité de Wickam.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(257.10.2022)

13.4 Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, facture totale de 723 667.00\$, dont le 2^e versement est dû le 31 octobre 2022, au montant de 361 833\$

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser le paiement de la facture à la Sûreté du Québec, au montant de 361 833\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(258.10.2022)

13.5 Avis de motion règlement 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

Monsieur/madame le/la conseiller/ère Choisissez un élément., par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté le premier projet de règlement n° 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham;
- dépose le premier projet du règlement numéro no 677-22 relatif à la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

(259.10.2022)

13.6 Autoriser la signature du contrat pour le spectacle de la fête nationale, du 23 juin 2023

ATTENDU la recommandation du comité de la St-Jean;

ATTENDU QUE les préparatifs de la fête nationale 2023 sont déjà entamés;

ATTENDU QUE nous devons signer les contrats d'artistes à la réception de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier de la fête nationale.

Il est également résolu d'autoriser le versement du cachet au montant de 15 000.00\$ pris à même l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

14. CORRESPONDANCE

15. VARIA

Aucun varia

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

Sur proposition de Choisissez un élément.,
Appuyé de Choisissez un élément.,

QUE la séance est levée à 19 h _____.

Nathacha Tessier
Mairesse

Julie Galarneau
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Julie Galarneau, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

Julie Galarneau

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renonce à son droit de veto.

Nathacha Tessier, mairesse